



Enghien, le lundi 20 juin 2011

Chers Parents,

Un changement **important** interviendra dès la prochaine rentrée scolaire concernant la mise à disposition des livres : la distribution que vos enfants ont connue va céder sa place à un système de location-achat, géré par l' « A.R.B.S. » et ce en parfait accord avec l'association des parents.

BUT

Alléger la charge financière des familles en leur faisant réaliser une économie d'environ 66% sur le prix d'achat des manuels en librairie.

FONCTIONNEMENT

- Mise à la disposition des élèves de la collection complète des livres scolaires nécessaires et choisis par les professeurs, pour l'année moyennant une contribution forfaitaire par option. Certains livres sont prêtés, d'autres restent la propriété de l'élève.
- Les manuels reçus en location doivent être restitués en bon état en fin d'année scolaire.

EXCEPTION

Ceci ne concerne pas les fascicules édités par l'école ainsi que les livres de lecture qui pourront toujours être acquis via l'école.

FORMALITE

Rédaction d'un bulletin d'inscription à l'A.R.B.S. avant le 25 juillet 2011 (voie postale ou de préférence inscription via **Internet** : www.arbs.com).

BON A SAVOIR : CETTE ANNEE SEULEMENT !

- L'A.R.B.S. rachète en cette fin d'année scolaire les manuels que les familles possèdent et qui seront utilisés dans la même classe pour l'année scolaire 2011/2012.
- Les livres ayant servi un an seront repris aux 2/3 du prix libraire de l'année en cours, les livres ayant servi plus d'un an seront repris au 1/3 du prix libraire de l'année en cours.
- Le remboursement des livres rachetés sera effectué par l'A.R.B.S., à l'aide d'un chèque, avant la fin du 1er trimestre scolaire. **Attention** : ce versement n'est donc pas à déduire de la contribution à verser à l'inscription.
- L'élève, ou son représentant, doit impérativement se présenter au Collège aux jours et heures indiqués ci-dessous, en la présence des responsables de l'A.R.B.S. :
 - ✓ Le lundi 27 juin de 13 à 19h, mardi 28 juin de 8h30 à 12h
 - ✓ Le lundi 5 septembre : de 8h30 à 12h.

PLUS D'INFORMATION ? Près de l'association des parents, sur place, le jour des bulletins.

Téléphone : 00 33(0) 3.20.72.10.43 ou via le site internet de l'association : www.arbs.com.

Nous espérons que ce service vous donnera satisfaction et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

B. Pletinckx
Principal

M. Pirson
Pour l'Association des Parents